



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, André Martel, greffier-trésorier de la Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Compton le 11 juin 2024 à 18h30 au 3, chemin de Hatley, Compton (Salle du Conseil);

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

Dans l'objectif de rendre conforme la marge avant de la propriété suite à un empiètement de la part de la Municipalité lors de récents travaux, la demande de dérogation mineure a pour effet de permettre une marge avant de 6.83 mètres plutôt que les 7.5 mètres requis par le règlement de zonage no 2020-166 pour la zone H-19.

Identification du site concerné :

Le site concerné est situé au 82 rue des Blés.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Compton, ce 23 mai 2024.

André Martel
Greffier-trésorier